



MAIRIE DE LA RONDE

REPRISE DE CONCESSIONS FUNERAIRES

Les descendants ou successeurs des concessions suivantes :

<u>Emplacement</u>	<u>N° Plan</u>	<u>Famille</u>	<u>Date</u>	
CENTRE 1 ^{ère} Plateforme	208	BRODU-JUTEAU	26/02/1918	4m ²
CENTRE 9 ^{ème} plateforme	324	BOUCHET-NAVARRE	18/04/1941	4m ²
NORD 3 ^{ème} plateforme	62	CHARRE Jules	12/07/1908	2m ²
NORD 4 ^{ème} Plateforme	84	VEILLAT Pierre ROY	02/01/1909	4m ²
NORD 6 ^{ème} plateforme	123	ROY-RENAUDEAU ROY-GUYOT	20/03/1910	2m ²
NORD 7 ^{ème} plateforme	141	MOINARD SACRE	25/10/1911	2m ²
NORD 10 ^{ème} plateforme	179	LANGE Pierre VOLLANT	13/07/1913	4m ²
NORD 10 ^{ème} plateforme	197	BRODU PRUNIER	30/11/1915	4m ²
MUR NORD	11	DURAND François	30/03/1899	4m ² 92
MUR NORD	9	DUFOUR Constant	15/03/1901	4m ²

sont informés qu'il sera procédé dans ledit cimetière,

le Vendredi 27 Novembre 2020 à 14 heures

à la constatation de l'état d'abandon dans lesquelles se trouvent ces concessions et sont invités à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie.

Affiché le 23 octobre 2020

Le Maire,